

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX MUNICIPAUX

Votés par le Conseil

Construction de chaussées en pavés d'échantillon.

Dans la séance du 5 décembre, le Conseil municipal a adopté le projet de l'Administration, concernant la construction de chaussées pavées dans les six arrondissements. Il a accepté l'exécution en régie de ces travaux, en y comprenant également les travaux de terrassement pour la préparation de la forme. A cet effet, le cahier des charges de chaque entreprise stipule que l'adjudication ne portera que sur la fourniture des matériaux, sable et pavés nécessaires à l'exécution des travaux et sur le transport des déblais extraits ; il précise les dispositions auxquelles l'entrepreneur sera tenu de se conformer afin que l'exécution du pavage ne subisse aucun temps d'arrêt.

L'adjudicataire sera, d'ailleurs, responsable des pertes de temps que sa négligence aurait pu occasionner.

Le pavage et l'extraction des déblais seront exécutés par trois équipes d'ouvriers embauchés et payés directement par le service de la Voirie.

Ces trois équipes seront composées chacune de deux paveurs, un dresseur, un manœuvre et quatre terrassiers, soit, pour l'ensemble des travaux :

6 paveurs.
3 dresseurs.
3 manœuvres.
12 terrassiers.

Au total 24 ouvriers.

Les six entreprises à adjudger seront réparties à raison de deux par équipe, de manière à ce que chaque brigade ait à exécuter à peu près la même surface de pavage et puisse être occupée pendant un temps assez long.

Le règlement qui sera appliqué aux ouvriers sera le même que celui accepté par l'Administration pour les travaux exécutés en 1903.

Ce règlement a été complété en ce qui concerne les terrassiers à embaucher.

La dépense totale des travaux s'élèvera à la somme de 130.000 francs, ainsi qu'il résulte du tableau suivant :

I. — 1^{er} lot : Rue du Garet. Travaux à adjudger, 11.394 francs ; travaux imprévus, 606 francs ; total, 12.000 francs.

2^e lot : Place Grolier et cours du Midi. Travaux à adjudger, 35.401 fr. 60 ; travaux imprévus, 1.098 fr. 40 ; total, 36.500 fr.

3^e lot : Rue de la Part-Dieu. Travaux à adjudger, 13.283 fr. ; travaux imprévus, 517 francs ; total, 13.800 francs.

4^e lot : Rue Denfert-Rochereau. Travaux à adjudger, 16.540 fr. ; travaux imprévus, 560 francs ; total, 17.100 francs.

5^e lot : Rue de la Duchère. Travaux à adjudger, 16.899 fr. 75 ; travaux imprévus, 600 fr. 25 ; total, 17.500 francs.

6^e lot : Rue Molière. Travaux à adjudger, 23.398 fr. 40 ; travaux imprévus, 801 fr. 60 ; total, 24.200 francs.

Montant des travaux à adjudger, 116.916 fr. 75 ; travaux imprévus, 4.183 fr. 25 ; total, 121.100 francs.

II. — Travaux à exécuter en régie par la Ville. Ensemble.

Travaux à adjudger, 7.871 francs ; travaux imprévus, 1.029 fr. ; total, 8.900 francs.

Dépense totale. Travaux à adjudger, 124.787 fr. 75 ; travaux imprévus, 5.212 fr. 25 ; total, 130.000 francs.

Sur le crédit total de 170.000 francs, il a été réservé une somme de 40.000 francs, savoir :

1° 22.000 francs pour le pavage de l'avenue des Ponts, qui concerne le service vicinal ;

2° 18.000 francs pour les pavages des voies ouvertes sur les anciens terrains de l'usine à gaz de la Guillotière, conformément à la délibération du Conseil municipal, en date du 15 mars 1904.

Construction de drains et établissement d'allées à l'Hôtel des invalides du travail.

A la même séance, a été également adopté le projet suivant :

1° La construction de drains pour l'assainissement du bâtiment des cuisines et des bâtiments I et F ;

2° L'établissement d'allées carrossables dans l'intérieur de la propriété.

La dépense totale pour l'exécution des travaux projetés s'élèvera à la somme de 62.000 francs, se divisant ainsi :

1° Construction de drains	19.112 50
2° Etablissement des allées	33.227 50
Somme à valoir	5.460 »
Montant des travaux	57.800 »
Travaux à exécuter en régie, main-d'œuvre et cylindrage	4.200 »
Total égal	62.000 »

Pour la bonne marche des travaux et afin que les deux projets puissent être exécutés simultanément, sans avoir à redouter de fausses manœuvres pouvant retarder l'une ou l'autre des entreprises, on adjudgera en un seul lot la construction des drains et l'établissement des allées.

Construction d'une vacherie au Parc de la tête d'Or

Nous avons exposé, dans notre numéro du 16 novembre dernier, le projet de construction, au parc de la Tête-d'Or, d'un bâtiment comprenant une étable pour quarante vaches, un logement de vacher et des locaux destinés à recevoir le matériel nécessaire à la stérilisation du lait et à sa distribution dans les diverses crèches de la ville.

Le projet a été dressé par M. Tony Garnier, architecte ; la dépense est évaluée 70.744 fr. 90.

Le Conseil municipal, dans sa séance du 5 courant, a adopté ce projet et décidé la mise en adjudication des travaux, à l'exception de la fumisterie, plomberie et électricité, clôture, qui feront l'objet d'une adjudication restreinte.

Vente de matériaux

Le Conseil municipal a décidé la mise en vente par adjudication publique des matériaux à provenir de la démolition de l'immeuble communal situé rue de l'Hospice-des-Vieillards, n° 15, et acquis par la Ville en vue de l'ouverture d'une rue projetée entre la rue précitée et la rue Garibaldi prolongée. La mise à prix est fixée à 100 francs et le cautionnement à 30 francs.

**A PROPOS DU CONCOURS
DU COMITÉ LOCAL
DES HABITATIONS A BON MARCHÉ**

Nous avons reçu la lettre suivante, relativement à cette si intéressante question des habitations à bon marché :

Lyon, le 6 décembre 1904.

Monsieur le Rédacteur en chef de la
Construction Lyonnaise,

Nous avons eu connaissance, par la publication qui en a été faite dans le numéro du 16 août de votre estimable journal, du programme du concours ouvert par le Comité local des habitations à bon marché. Bien que les récompenses annoncées n'offrent pas un attrait des plus considérables, l'idée philanthropique qui s'attache à cette question nous a décidés à prendre part à ce concours, et nous avons lu depuis, non sans plaisir, l'appel fait dans votre numéro du 16 septembre, en faveur d'une augmentation de la valeur et du nombre des récompenses.

Nos projets ont été déposés conformément aux instructions du règlement, avant le 15 octobre et, depuis cette date, nous n'avons pas encore appris que le jugement ait été rendu.

Comme les projets doivent être exposés pendant huit jours après l'attribution des récompenses et retirés dans les quinze jours qui suivront la clôture de cette exposition, nous aurions intérêt à être fixés sur le point où en sont les opérations relatives à ce concours.

Dans l'espoir qu'il vous sera possible de nous fixer par la voie de votre intéressant journal, si utile à notre profession, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, nos bien sincères salutations.

Un groupe de concurrents.

Nous nous faisons un plaisir de communiquer à nos correspondants les renseignements que nous avons pu nous procurer.

Le jury architectural s'est réuni récemment et a eu à examiner les *soixante-treize* projets déposés. Tous les projets ont reçu une appréciation ; il n'a pas été procédé, comme dans certains concours, à une élimination, de façon à n'en retenir qu'un certain nombre en vue du classement pour les récompenses ; chacun d'eux, au contraire, a reçu une note suivant la valeur reconnue au point de vue considéré.

Ils doivent être maintenant examinés par M. le D^r G. Roux, directeur du Bureau d'hygiène, chargé de l'application du règlement sanitaire de la ville de Lyon, et les devis doivent enfin être soumis à une Commission composée de M. Jacquet, géomètre, conseiller municipal, et M. Corompt, géomètre architecte.

L'ensemble des appréciations données à ces trois points de vue servira ensuite au classement définitif et à l'attribution des récompenses.

Nous publierons la liste des récompenses et la date de l'ouverture de l'exposition des projets dès qu'elles nous seront communiquées.

LE TRAMWAY DE PERRACHE A LA CROIX-ROUSSE

La Compagnie O.-T.-L. a, depuis quelque temps, poussé avec une grande activité les travaux d'installation de la voie et des fils aériens de la ligne Perrache-Croix-Rousse, dont il était question depuis si longtemps. Les dernières formalités administratives retardent seules l'achèvement des travaux et, selon toutes prévisions, les voitures pourront être mises en

circulation dans le courant de janvier prochain. Cette ligne offre cette particularité qu'en certains points de son parcours, elle emprunte des rues que leur largeur ou leur déclivité semblaient devoir affranchir à jamais de la circulation électrique : telles les rues Sainte-Catherine, Sainte-Marie-des-Terreux et la rue Terme, dont la chaussée, au détour de la rue d'Algérie, va se trouver singulièrement élargi, au détriment du trottoir.

Voici l'itinéraire des deux lignes, qui seront prochainement à la disposition du public :

LIGNE n° 1. — *Des abattoirs de Perrache à la place de la Croix-Rousse* : Origine, cours Bayard, cours Charlemagne, voûtes sous la gare de Perrache, cours du Midi (côtés sud et ouest), place Gensoul, rue Vaubecour, place Saint-Michel, rue du Plat, rue du Peyrat, place Bellecour (côtés sud et est), place Le Viste, rue de l'Hôtel-de-Ville, place des Jacobins, rue Centrale, place Saint-Nizier, rue Paul-Chenavard, place des Terreux, rue d'Algérie, rue Terme, à l'aller, rue Sainte-Catherine et rue Sainte-Marie-des-Terreux, au retour, rue du Jardin-des-Plantes, côte des Carmélites, rue de l'Annonciade, place Rouville, cours des Chartreux, boulevard de la Croix-Rousse jusqu'à la place de la Croix-Rousse.

Cette ligne empruntera, sur le cours Charlemagne, la voie existante et, sous les voûtes de la gare de Perrache, les deux voies existantes de la ligne de la Compagnie lyonnaise de Tramways ; place Bellecour, elle empruntera les voies de la Compagnie O.-T.-L., depuis la rue Victor-Hugo jusqu'à la place Le Viste.

LIGNE n° 2. — *De la gare de Perrache à la place du Commandant-Arnaud* : Origine, cours du Midi, même itinéraire que la ligne n° 1 jusqu'à la place de la Croix-Rousse, boulevard de la Croix-Rousse, rue de la Crèche, rue Belfort, place du Commandant-Arnaud.

Après l'accomplissement des formalités nécessaires, il sera établi un embranchement allant du boulevard de la Croix-Rousse à la rue Hénon, par la rue Saint-Pothin, aussitôt que les rescindements nécessaires à l'exécution de ce parcours seront opérés ; ils devront avoir lieu dans le délai de dix ans après la promulgation du décret autorisant l'exécution des lignes n° 1 et n° 2.

CONCOURS

VICHY

CHAUFFAGE DU NOUVEL HÔTEL DES POSTES

La Ville de Vichy ouvre un concours pour le chauffage, par la vapeur à basse pression, du nouvel hôtel des Postes.

Le chauffage doit comprendre :

a) Rez-de-chaussée. — 1° Grande salle du public, d'une surface de 260 mètres, avec window situé sur la cour côté sud ;

2° Salles de départ et d'arrivée des courriers, ne formant qu'une seule salle divisée en deux parties par une cloison lambrissée en menuiserie, de 2 mètres de hauteur.

b) Premier étage. — Trois salles isolées par des cloisons en briques sur champ, situées immédiatement au-dessus de la grande salle du public.

En dehors du window vitré, les murs, construits en maçonnerie de moellons, briques et pierre de taille, mesurent 50 centimètres d'épaisseur.

NEVERS

EMPLOI D'ARCHITECTE-VOYER

Les candidats désirant concourir pour l'emploi d'architecte-voyer, aux appointements de début de 3.600 francs, doivent

adresser leur demande, avant le 20 décembre 1904, au Maire de Nanterre, qui leur fera parvenir le programme du concours.

Il faut que cette demande soit accompagnée : 1° de l'acte de naissance légalisé ; 2° d'un certificat de moralité et d'un extrait du casier judiciaire ; 3° d'une note détaillée indiquant diplômes, récompenses, travaux exécutés, notoriété acquise, etc.

Le concours aura lieu les 26, 27 et 29 décembre 1904.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Aux lauréats des Concours, aux Ouvriers et Contremaîtres du bâtiment,
aux Élèves de l'enseignement professionnel
et aux Élèves des Écoles municipales de dessin.

C'est, chaque année, une fête impatiemment attendue dans le monde du bâtiment que la séance publique de distribution des récompenses décernées par la Société académique d'Architecture. Comme par le passé, c'est dans la salle des Réunions industrielles du Palais du Commerce que cette solennité a eu lieu dimanche dernier, 11 décembre, ainsi que nous l'avions annoncé.

Sur l'estrade, auprès de M. DESJARDINS, président de la Société, M. GEORGE, président honoraire, doyen des architectes, se trouvaient MM. PAIN, conseiller de Préfecture ; ISAAC, président de la Chambre de commerce ; FRÉBY, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs ; SICARD, directeur de l'École des Beaux-Arts ; COSTE-LABAUME, conseiller général ; un grand nombre d'architectes, membres de la Société : MM. GIROUD, secrétaire général ; IN ALBON, secrétaire adjoint ; BENOÎT, trésorier ; TARCHIER, archiviste, président du Syndicat des architectes du Rhône ; BISSUEL, PASCALON, anciens présidents ; PORTE, l'initiateur de ces récompenses et président de la Commission ; ROUX-MEULIEN, DUBUISSON, CAHUZAC, ROGNIAT, MONOD, CHOMEL, FANTON, SAINTE-MARIE PERRIN, COLOMB, BERGER, TISSOT, PERRIER, DESPIERRES fils ; M. BILLON, président de l'Union architecturale ; M. ALLEMAND, architecte à Vienne, correspondant de la Société.

M. le Président Desjardins ouvre la séance par une allocution pleine de cordialité et de gratitude et, en termes heureux, il remercie tous ceux qui aident et amplifient l'œuvre de la Société : les donateurs et fondateurs de prix plus nombreux chaque année, la Chambre syndicale des Entrepreneurs, et il félicite professeurs, lauréats, ouvriers récompensés et leurs patrons.

Si, jusqu'à présent, la Société académique d'Architecture décernait des prix et des encouragements aux jeunes et récompensait les loyaux services des fidèles ouvriers de l'entreprise, il n'était pas encore arrivé qu'un de ses membres figurât lui-même dans la cérémonie comme lauréat : en termes empreints de délicatesse et de la plus affectueuse sympathie, M. Desjardins proclame la distinction qu'a conférée à M. Claudius PORTE l'Association provinciale des Architectes français, en lui décernant la *Grande Médaille d'Or*. Les applaudissements qui accueillent cette proclamation se transforment en véritable ovation, tandis que la médaille est remise au titulaire par son confrère, M. Bissuel, président d'honneur de l'Association provinciale ; ses collègues expriment hautement en quelle estime ils tiennent M. Porte, dont l'inlassable activité

n'a d'égale que son amour, sa passion de sa profession, l'attachement qu'il a pour ceux qui la pratiquent et tous les auxiliaires auxquels il vient encore d'en donner la preuve par une fondation dont la médaille sera décernée pour la première fois tout à l'heure.

La parole est alors donnée à M. Frédéric GIROUD, secrétaire, pour la proclamation des récompenses :

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ

Prix de fondation.

FONDATION EDOUARD BISSUEL,

Médaille offerte par M. BISSUEL pour récompenser l'élève de l'École des Beaux-Arts (section d'architecture) qui, dans le courant de l'année, s'est fait remarquer par son travail, ses progrès et sa moralité.

Prix. — M. MARTIN (Eugène), élève de M. Huguet, professeur à l'École des Beaux-Arts, *médaille de vermeil*.

Architecture.

Le sujet était : « Une École des Beaux-Arts ».

Pas de premier prix.

2° prix. — M. ROYER (Auguste), élève de M. Huguet, *médaille de vermeil*, une somme de cent francs offerte par la Société académique d'Architecture et un ouvrage offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

3° prix. — M. HEINZELMANN (Jean), élève de M. Cahuzac, *médaille d'argent* et une somme de 50 francs offerte par la Société académique d'Architecture.

Archéologie.

Sujet : « Relevé de la maison, rue Lainerie, 11 ».

2° prix. — M. NICOLET (Louis), élève de M. Huguet, *médaille de vermeil*, une somme de 100 francs offerte par la Société et un ouvrage offert par M. Jamot.

2° prix *ex-æquo*. — M. REVOUX (René), élève de M. Roux-Spitz, *médaille de vermeil*, une somme de 100 francs offerte par la Société et un ouvrage de la bibliothèque de M. Echemier.

Art décoratif (composition graphique).

Sujet : « Projet d'éclairage pour un boudoir ».

Pas de 1° prix.

2° prix. — M. PARADIS (Irénée), élève de MM. Huguet et Bardey, *médaille de vermeil* (fondation Despierre) et une somme de 100 francs offerte par M. Berlie.

Art décoratif (composition exécutée).

1° prix. — M. BRANDAN, serrurier, élève de M. Chuzel, *médaille de vermeil*, une somme de 100 francs offerte par la *Construction Lyonnaise* et un ouvrage offert par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Sujet présenté : « Pilastre de rampe en fer forgé ».

2° prix. — M. GUY (Antoine), élève de son père, rappel de 2° prix et une somme de 50 francs offerte par la Société.

Sujet présenté : « Couronnement de monument funèbre, modèle en plâtre ».

Une Conférence est alors donnée par M. Antoine SAINTE-MARIE PERRIN, fils du distingué architecte de Fourvière, nouvellement admis dans la Société.

Dans un langage de forme vraiment académique, avec des aperçus fins et pénétrants d'un artiste épris de son art, M. Sainte-Marie Perrin détaille les impressions que lui a suggérées l'Exposition rétrospective des peintres et artistes lyonnais, qui vient de fermer ses portes, quai de Bondy :

Dans l'atmosphère de légende qui planait, a-t-il dit, autour de ces œuvres du passé, on a pu enfin voir surgir, de la réunion de ces talents si divers, toute l'originalité et toute l'indépendance de l'École lyonnaise.

Quelques-uns de ses artistes sont, sans doute, restés obscurs.

Mais n'est-ce pas là le caractère de beaucoup de grandes écoles de peinture, d'être représentées par une foule d'artistes en quelque sorte anonymes, parce que leur personnalité s'efface devant le caractère commun de l'école ?

Le mérite de la Rétrospective de Lyon aura été de dégager l'esprit et le caractère de l'École lyonnaise.

C'est pourquoi, ajoute-t-il, une pareille manifestation est un exemple digne d'être suivi dans les autres branches de l'art, dans la gravure, par exemple, et que c'est, en tout cas, « un beau titre de gloire pour Lyon d'avoir tenté cette exposition des oubliés ».

Elargissant constamment son action bienfaisante, la Société académique d'Architecture obtient maintenant du Gouvernement les médailles d'Etat, dont le ruban tricolore ornant les boutonnières des titulaires atteste, en même temps que leurs mérites professionnels, leur fidélité aux maisons dans lesquelles s'est écoulée leur carrière. Rien n'est plus touchant que de voir ces braves, restés sourds aux sollicitations et aux sophismes des utopistes dangereux, soucieux seulement de leurs devoirs et des intérêts qui leur sont confiés, venir recevoir, des mains de ceux qui sont le mieux à même de les apprécier en les voyant à l'œuvre, une récompense laborieusement conquise ; plusieurs sont accompagnés de leurs patrons qui leur donnent affectueusement l'accolade, et il serait à souhaiter, pour l'encouragement et l'édification des jeunes, que tous les patrons viennent présenter leurs ouvriers méritants et recueillir, eux aussi, la part qui leur revient, car il y a mérite également à savoir discerner et s'attacher de bons et loyaux collaborateurs.

Fidèles à notre habitude, et voulant honorer mieux que par une simple liste les lauréats de la Société académique d'Architecture, nous tenons à publier en entier les états de service qui leur ont valu d'être distingués par la Commission des récompenses.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS DU BATIMENT

MÉDAILLES D'ÉTAT

LIARD (MICHEL). — Contremaître maçon, né à Faux-la-Montagne (Creuse), le 22 août 1844.

Débute comme manœuvre, en 1859, chez M. Bertrand, entrepreneur à Lyon ; en 1863, il va à Denicé, où il travaille en qualité de maçon, pendant deux ans, chez M. Benassy, puis, pendant cinq ans, chez M. Urbain.

En 1870, Liard est enrôlé dans les Mobiles et envoyé comme tel à Aubusson, à Châteauroux, etc..., mais il ne prit part à aucun engagement.

En 1872, il entra au service de M. Fessetaud, qui le désignait comme contremaître en 1874.

Les travaux les plus importants qui furent conduits par Liard en qualité de contremaître ont été exécutés sous les ordres de nos confrères, MM. André, Pascalon, Bellemain, Porte et Bernard.

Liard est père de quatre enfants qu'il a bien élevés et qui lui font le plus grand honneur.

Depuis trente-deux ans, ce brave ouvrier est au service de M. Fessetaud, qui, vu sa bonne conduite et ses connaissances professionnelles, lui accorde sa confiance absolue pour la direction de ses chantiers.

La Société académique d'Architecture a été heureuse de signaler Liard aux Pouvoirs publics pour l'obtention d'une *Médaille d'Etat*.

COURTADOUX (JULIEN). — Contremaître maçon, né à Saint-Alpinien (Creuse), le 25 août 1852.

A commencé son apprentissage à Sombornon (Côte-d'Or), à l'âge de quatorze ans. Peu de temps après, il fait son tour de France et arrive à Paris, où il est employé à la Société des maçons.

En 1871, Courtadoux vient à Lyon, où il entre comme ouvrier dans la maison Philippon, devenue depuis maison Veuve Gay et Matthey. En 1882, il était désigné comme contremaître.

En cette qualité, il eut à conduire d'importants travaux, sous la direction de MM. Porte, Sainte-Marie Perrin, Dubuisson, Moreau et Thoubillon, architectes.

Ouvrier intelligent et travailleur, Courtadoux sut gagner la confiance de ses patrons, qui le considèrent comme l'ami de la maison.

En 1897, la Société académique d'Architecture décernait à Julien Courtadoux une médaille de vermeil ; elle lui a fait obtenir cette année une *Médaille d'Etat*, juste récompense de trente-trois années de labeur consacrées au service de la même maison.

PARET (LOUIS). — Contremaître maçon, né à Mantes (Creuse), le 22 août 1842.

Entré comme manœuvre dans la maison Boudet, en 1857, il était ouvrier de la même maison en 1860, puis contremaître en 1861.

En qualité de contremaître de la maison Boudet, Paret conduisit d'importants travaux, sous la direction de Mernerin, Louvier, Journoud, Giroud père, Bresson, Monvenoux, Sainte-Marie Perrin, Bissuel, Cahuzac et Giroud Frédéric, architectes.

Parti à la guerre comme mobilisé, en 1870, Paret n'eut jamais l'occasion de voir l'ennemi, son régiment étant resté stationnaire à Eveaux-les-Bains durant toute la campagne.

Cet homme actif et intelligent est le bras droit de son patron, qui en fait le plus grand cas.

Nous devons signaler en particulier que, malgré l'importance des travaux que Paret eut à diriger, jamais il n'est arrivé d'accidents aux ouvriers qui travaillaient sous ses ordres, fait qui est une preuve incontestable de sa vigilance et des soins qu'il sut donner à l'organisation de ses chantiers.

Paret Louis est employé à la maison Boudet depuis quarante-sept ans et, depuis quarante-trois ans, il en est le principal contremaître.

En 1892, la Société académique d'Architecture avait décerné à Paret Louis une médaille de vermeil ; il était donc justice, aujourd'hui, qu'elle le désigne pour l'obtention d'une *Médaille d'Etat*.

AUTIER (ANNET). — Contremaître maçon, né à Royères (Creuse), le 22 octobre 1848.

Débute, en 1862, comme manœuvre, dans la maison Jamot, devenue depuis maison Titéna ; peu après, il était ouvrier dans la même maison, qu'il quittera, en 1869, pour aller rejoindre le 21^e de ligne, auquel il venait d'être affecté.

En 1870-71, Autier assiste à la guerre contre les Allemands. Nous ne reviendrons pas sur les faits que nous avons signalés l'année dernière relativement à la conduite superbe de ce brave pendant toute la campagne ; qu'il nous suffise de rappeler qu'il a fait son devoir, sans marchander sa peine.

Au retour du service militaire, Autier était reçu avec joie par ses anciens patrons, qui le désigneront bientôt comme contremaître. La maison Jamot a, depuis, subi différentes transformations, mais la situation d'Autier est toujours restée la même.

Il y a donc trente-huit ans que ce brave garçon travaille pour la même maison.

Comme contremaître, Autier a dirigé de nombreux travaux, sous la direction de nos confrères, MM. Journoud, Bellemain, Porte, Bissuel, Despierre et Moreau.

D'un caractère égal et d'un dévouement à toute épreuve, Autier est aimé et estimé de son patron et des ouvriers qu'il a sous ses ordres.

La Société académique d'Architecture a, l'année dernière, décerné à Autier Annet sa première médaille de vermeil, en récompense de ses bons états de services.

Elle s'est fait un devoir, cette année, de le désigner à la faveur d'une *Médaille d'Etat*.

MONTESSUY (ANTOINE). — Contremaître charpentier, né le 13 mars 1848, à Saint-Romain-au-Mont-d'Or (Rhône).

Commence son apprentissage à l'âge de dix-sept ans, chez M. Passot, entrepreneur à Neuville ; puis, de là, passe comme ouvrier chez M. Chaboissier, entrepreneur à Collonge-au-Mont-d'Or.

En février 1869, Montessuy entre au service de M. Dejemond père.

Au mois d'août 1870, il est appelé sous les drapeaux comme mobile et dirigé immédiatement sur Belfort, où il participera, en sa qualité de charpentier, à compléter les travaux de défense de la place.

Rentré dans ses foyers, Montessuy revient chez son ancien patron. En 1897, il était désigné comme contremaître.

En cette qualité, il eut à diriger d'importants travaux sous la direction de MM. Bellemain père et fils, Baussand, Fanton et Santu, architectes.

Montessuy s'est toujours acquitté à la satisfaction de tous des tâches qui lui furent confiées.

L'année dernière, la Société académique d'Architecture décernait à Montessuy une médaille d'argent; elle est heureuse, aujourd'hui, de proclamer Montessuy comme titulaire d'une *Médaille d'Etat*, qui lui a été accordée sur la demande de la Société, en récompense des trente-deux années que cet honnête ouvrier a consacrées au service de M. Dejemond.

TARCENS (GUSTAVE). — Contremaître menuisier, né à Salles (Gironde), le 12 février 1860.

Entré comme apprenti chez son oncle, M. Dumora, le 18 mars 1873, il devint vite pour celui-ci un auxiliaire indispensable, grâce à son activité et à son travail; aussi, son oncle n'hésita-t-il pas à lui confier de bonne heure la direction de ses chantiers. C'est ainsi qu'il dirigea comme contremaître des travaux exécutés sous les ordres de MM. Louvier, Giroud père, Bollemain, Sainte-Marie-Perrin, Desjardins, Bissuel et Porte.

Depuis trente et un ans, Tarcens est le collaborateur de M. Dumora, et nous devons dire que, bien que commandant parfois à des ouvriers plus âgés que lui, Tarcens a toujours été obéi et respecté par ses subalternes qui, tous, reconnaissent sa valeur et ses qualités professionnelles.

L'année dernière, la Société Académique décernait à Tarcens sa première médaille d'argent; elle est heureuse de le proclamer aujourd'hui comme titulaire d'une *Médaille d'Etat*.

BOUJON (CHARLES). — Contremaître serrurier, né à Saint-Amour (Jura), le 17 février 1847.

Débute comme apprenti serrurier à l'âge de douze ans, chez M. Monin, serrurier à Saint-Amour.

A l'âge de seize ans, il commence à pied son tour de France comme ouvrier serrurier. Tout à tour il passe à Lyon, où il reste un an, puis à Hyères, à Saint-Tropez, à Cannes, à la Seyne, où il est employé pendant treize mois aux Forges et Chantiers de la Méditerranée; cette Compagnie l'envoie au canal de Suez.

A son retour en France, il est embauché à Nice.

En 1866, à l'âge de dix-neuf ans, Boujon s'engage dans l'artillerie.

En 1870, pendant la guerre, il fait partie de l'armée du Rhin et, comme tel, marche sur Sedan, puis bat en retraite sur La Fère, où il assistera au siège. Fait prisonnier le 18 octobre, il est envoyé en Bavière, où il demeurera six mois.

S'étant échappé des mains de l'ennemi, il rentre au pays.

Après la guerre, Boujon vient à Lyon; le 26 mai 1873, il entre comme ouvrier chez M. Brizon père, dont il devint contremaître en 1880.

Comme tel, il fut chargé par son patron, principalement des travaux d'entretien.

Boujon est considéré par M. Brizon fils comme un ami.

En 1893, la Société Académique décernait à Boujon une médaille d'argent. Elle s'est fait un devoir, cette année, de désigner pour la *médaille d'Etat* ce travailleur qui, pendant trente et un ans, a rendu les services les plus précieux à son patron.

MÉDAILLES DE FONDATION

Fondation Etienne Journoud.

POUCHONNAUD (PIERRE). — Ouvrier maçon, né le 4 avril 1832, à Vidaillat (Creuse).

Débute comme manœuvre chez M. Bondet père, le 29 mai 1858;

puis, quelque temps après, devient ouvrier dans la même maison, qu'il n'a jamais quittée jusqu'à ce jour.

Cet honnête ouvrier, à qui sont confiés les travaux d'entretien, c'est-à-dire les travaux qui demandent le plus de soin, est depuis quarante-six ans employé dans la maison Bondet.

Son patron le considère comme le plus dévoué des serviteurs.

La Société académique d'Architecture décerne à Pouchonnaud Pierre la *médaille de vermeil* (fondation Etienne Journoud).

Fondation Frédéric Benoit

MASSON (MICHEL). — Contremaître maçon, né le 23 octobre 1857, à Comps, canton de Manzat (Puy-de-Dôme).

Entré comme manœuvre dans la maison Maréchal, en mars 1873, il devient ouvrier maçon en 1879, puis contremaître en 1881. Au décès de M. Maréchal, M. Chevalier achète le fonds et conserve Masson comme contremaître.

Masson, en qualité de contremaître, a dirigé d'importants travaux sous la direction de MM. Pascalon, Benoit père et fils, Despierre, Porte, Rogniat et Boiron, architectes.

Masson est père de cinq enfants, dont un qui fut son élève comme manœuvre dans la maison Chevalier.

Sur tous les chantiers qui lui furent confiés, ses patrons n'ont jamais eu qu'à se louer de l'activité, du zèle et de la probité de ce brave ouvrier.

La Société académique d'Architecture, rendant hommage à la valeur professionnelle de M. Masson, Michel, lui décerne la *médaille de vermeil* (fondation Frédéric Benoit).

Fondation Joanny Pupier.

DAT (CLAUDE-MALACHIE). — Contremaître menuisier, né le 5 novembre 1833, à Jailly-les-Moulins, canton de Flavigny (Côte-d'Or).

Commence son apprentissage à l'âge de dix-sept ans, chez M. Gaumet, menuisier à Vittaux (Côte-d'Or), puis devient ouvrier chez le même patron trois ans après.

En 1854, Dat commence son tour de France; tout d'abord, il travaille à Dijon, où il reste huit mois; de là, il va à Villefranche, puis à Marseille, puis à Nîmes.

Enfin, en 1858, il vient à Lyon, où il entre chez M. Janon, entrepreneur de menuiserie, chez qui il restera dix-neuf ans soit comme ouvrier, soit comme contremaître.

En 1876, à la mort de son patron, Dat entre comme contremaître dans la maison Artru, qu'il n'a pas quittée depuis, c'est-à-dire depuis vingt-huit ans.

En qualité de contremaître, Dat a dirigé des chantiers importants sous les ordres de nos confrères, MM. Bissuel, Porte, Feuga, Fanton, etc.

Pendant les vingt-huit années qu'il a passées dans la maison Artru, Dat a su, par sa probité, son dévouement et ses qualités professionnelles, mériter et conserver la confiance de ses patrons.

C'est donc à ce titre que la Société académique d'Architecture offre à M. Dat la *médaille de vermeil* (fondation Joanny Pupier), nouvelle fondation due à la générosité de Mme veuve Pupier, en souvenir de son mari décédé le 11 novembre 1903.

Fondation Claudius Porte.

MAITRE (JEAN). — Contremaître charpentier, né à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, le 3 novembre 1873.

Entré le 6 avril 1887 comme apprenti charpentier chez MM. Gouverne et Chrétien, entrepreneurs à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Maître Jean apprit le trait de charpente sous la savante direction de Léglièze, en même temps qu'il fréquentait les cours de dessin.

Trois ans après, Maître était ouvrier dans la même maison, et ses qualités extraordinaires ne tardèrent pas à le faire distinguer de ses patrons qui, en 1897, lui confièrent la direction de leurs chantiers les plus importants, en qualité de contremaître. Il n'avait alors que vingt-quatre ans.

Les principaux travaux dirigés par Maître ont été exécutés sous les ordres de nos confrères, MM. Pascalon, Porte, Rogniat, Dubuisson, Bissuel, Prosper Perrin et Delorme.

Nous devons citer en particulier, comme travail extraordinaire

d'habileté exécuté sous la direction de Maître, la charpente et les échafaudages des nouveaux bâtiments de la Villa des Fleurs, à Aix-les-Bains.

La charpente de cet édifice couvrait 3.000 mètres carrés; les échafaudages cubaient 300 mètres cubes de bois. Maître ne mit qu'un mois et demi pour dresser charpente et échafaudage, et nous devons ajouter que, malgré la rapidité et l'activité étonnante qu'il dut déployer pour arriver à un tel résultat, il eut la satisfaction de n'avoir à déplorer aucun accident.

MM. Gouverne et Chrétien font de leur contremaître les plus grands éloges; c'est d'ailleurs à juste titre qu'ils apprécient ses qualités professionnelles qui sont reconnues également par les ouvriers que Maître a sous ses ordres, ouvriers qui tous applaudiront à la récompense que nous lui décernons aujourd'hui.

La Société académique est heureuse de féliciter publiquement Maître et, en raison des services exceptionnels qu'il a rendus à ses patrons, de lui décerner la *médaille de vermeil* (fondation Claudius Porte), médaille créée spécialement cette année par notre sympathique président de la Commission des récompenses aux ouvriers, dans le but d'encourager les contremaîtres qui, malgré leur jeunesse, sont arrivés rapidement à pouvoir seconder leurs patrons.

MÉDAILLES DE VERMEIL

Fondation de la Société Académique.

ROUSSET (EMMANUEL). — Contremaître menuisier, né le 3 janvier 1840, aux Avenières (Isère).

Débuté comme apprenti, à l'âge de quinze ans, à Veyrins (Isère), puis s'embauche comme ouvrier à Morestel.

En 1861, Rousset vient à Lyon, où il entre tout d'abord dans la maison Bertrand, qui utilise ses services pendant trois années.

En 1875, il entre au service de M. Fréby, qui ne tardera pas à le désigner comme chef de pose, puis comme contremaître.

Les travaux les plus importants qu'il ait dirigés ont été exécutés sous les ordres de MM. Bellemain, Rogniat, Fanton, Chevallet et Burel, architectes.

Rousset est, au dire de M. Fréby, un homme consciencieux et travailleur, et toujours il s'est acquitté, à la satisfaction de tous, de la mission qui lui était confiée.

La Société académique d'Architecture décerne à M. Rousset Emmanuel sa première *médaille de vermeil* (fondation de la Société).

VACHER (BON). — Contremaître carreleur céramique, né le 25 novembre 1854, à Clessy (Saône-et-Loire).

Fils d'un entrepreneur de maçonnerie, Vacher commence son apprentissage sous la direction de son père, à l'âge de quatorze ans. Trois ans après, il débute comme ouvrier maçon chez MM. Robin et Morin.

En 1875, il entre comme ouvrier carreleur à l'usine de Beauvais, où il reste deux ans. En 1877, il est admis comme ouvrier à l'usine de Paray-le-Monial, où son habileté le fait rapidement désigner comme contremaître.

En 1894, lors de la fondation du dépôt de Lyon, Vacher fut envoyé par l'Administration des usines de Paray-le-Monial pour s'occuper de la direction des travaux.

Les plus grands chantiers qu'il eut à y diriger ont été exécutés sous les ordres de MM. Louvier, Rogniat, Porte, Boiron, Pascalon, Desjardins, Bissuel et Giroud.

Vacher réunit aux qualités d'un ouvrier accompli celles d'un contremaître en qui l'on peut se reposer entièrement au point de vue de l'orientation et de la direction d'un chantier.

La Société académique lui décerne une *médaille de vermeil* (fondation de la Société).

FERRAND (RAYMOND). — Contremaître maçon, né à Nèdes (Haute-Vienne), le 7 novembre 1851.

Débuté comme manœuvre à l'âge de quatorze ans, à Saint-Etienne-Lavarenne (Rhône); trois ans après, il était ouvrier dans la même maison.

En 1869, désireux de voir du pays, Ferrand va à Paris, où il trouve facilement du travail. Mais survient la funeste guerre de 1870-1871, puis le siège de Paris. Ferrand, dès lors, dut se joindre à ses camarades pour défendre la capitale en qualité de garde national.

Sitôt après la guerre, il quitte Paris pour retourner à Saint-Etienne-Lavarenne, son séjour dans la capitale lui ayant démontré suffisamment que le calme monotone de la campagne entraînait mieux dans ses goûts que les manifestations parfois un peu bruyantes de la grande ville.

Mais il était écrit que ce pauvre garçon ne pourrait jouir longtemps de cette tranquillité qu'il s'était prise à aimer. En 1873, ayant tiré au sort, il est désigné pour l'infanterie de marine et, comme tel, est envoyé à la Guyanne.

Enfin, Ferrand revint en France en 1877, et il est aussitôt libéré du service militaire.

Dès lors, il vient à Lyon pour y chercher du travail et entre comme ouvrier maçon dans la maison Taton frères, le 15 novembre 1877; en 1880, il était désigné comme contremaître.

En cette qualité, il conduisit de nombreux travaux sous la direction de MM. Porte, Dubuisson, Rogniat, Chomel, Fanton et Giroud.

Très consciencieux dans son travail, Ferrand est estimé de son patron qui se plaît à louer ses qualités professionnelles.

La Société académique d'Architecture félicite M. Ferrand de ses états de service et lui décerne une *médaille de vermeil*.

BESSEY (JEAN-MARIE). — Contremaître serrurier, né le 24 décembre 1853, à Lyon.

Commence son apprentissage le 6 août 1858, chez M. Fischer, serrurier à Lyon; deux ans et demi après, il était ouvrier chez le même patron.

Parti au régiment en 1873, il accomplit ses quatre années de service en qualité d'armurier, et revient caporal armurier lors de la libération, en 1878.

De retour à Lyon, Besseny entre en 1879 comme ouvrier chez M. Buclet, entrepreneur; à partir de 1884, il dirige tous les travaux de l'atelier comme forge et ajustage.

En 1888, M. Buclet le désignait comme contremaître.

Ouvrier habile et travailleur, Besseny fut pour son patron d'un précieux concours dans plusieurs travaux délicats et difficiles qui furent exécutés sous les ordres de MM. Bourbon, Berthelây, Bissuel, Porte, Pascalon, Trouilleur et Feuga, architectes.

La Société académique d'Architecture décerne à M. Besseny Jean-Marie une *médaille de vermeil* (fondation de la Société).

MÉDAILLES D'ARGENT

Fondation de la Société Académique.

VÉDRINE (JEAN-MARIE). — Chef ouvrier cimentier, né le 14 mars 1849, à Saint-Oradoux (Creuse).

Entré comme manœuvre gâcheur en 1868, chez M. Poncet, applicateur de ciments, il était ouvrier applicateur dans la même maison deux ans après, puis chef ouvrier en 1871.

C'est en cette qualité de chef ouvrier que Védrine fit ses débuts en 1887 dans la maison Jamot, après le décès de M. Poncet.

Les principaux travaux dirigés par Védrine ont été exécutés sous les ordres de nos confrères, MM. Turbet, Rigot, Bresson, Bissuel, Louvier, André, Tarchier, Porte et Giroud.

Cet ouvrier, qui est travailleur et consciencieux, a su s'attirer l'amitié et la sympathie de son patron, M. Jamot, qui fait de lui les plus grands éloges.

Nous ne devons pas tenir sous silence que, bien qu'exempté par un frère qui était sous les drapeaux en 1870, Védrine s'engagea comme mobile pour la durée de la guerre et qu'il fut envoyé comme tel en Afrique, où il assista à plusieurs petites expéditions sans grande importance.

La Société académique d'Architecture décerne à M. Védrine la première *médaille d'argent* (fondation de la Société académique d'Architecture).

OGIER (JULES). — Contremaître peintre-verrier, né le 8 octobre 1850, à Balbini, canton de la Côte-Saint-André (Isère).

Débute comme apprenti le 1^{er} octobre 1866, chez M. Barreton, peintre verrier à Grigny (fondateur de la maison Dufêtre, qui devint plus tard maison Nicod et Jubin). Trois ans après, Ogier était déjà un des meilleurs ouvriers de la maison Barreton.

La guerre de 1870 éclate; dispensé du service militaire par deux frères qui étaient sous les drapeaux, Ogier s'engage malgré cela pour la durée de la guerre, et sert au 12^e bataillon de chasseurs à pied, qui fit partie de l'armée de la Loire.

Rentré dans ses foyers, Ogier revient à l'atelier Barreton.

Ses connaissances professionnelles, l'estime de son patron et celle de ses camarades le font désigner en 1878 comme contre-maître, poste qu'il occupe encore aujourd'hui chez MM. Nicod et Jubin.

Ogier a donc trente-sept ans de service dans la même maison et, depuis le 1^{er} janvier 1899, il est titulaire de la médaille d'Etat.

Les principales verrières auxquelles il a collaboré ont été exécutées sous les ordres de nos confrères, MM. Bellemain, Boiron, Bourbon, Bresson, Desjardins, Despierre, Sainte-Marie-Perrin et Giroud.

MM. Nicod et Jubin rendent hommage aux rares qualités professionnelles de leur contre-maître.

La Société académique est heureuse de récompenser un tel sujet qui fait honneur non seulement à MM. Nicod et Jubin, mais encore à la corporation des peintres verriers tout entière; elle décerne à M. Ogier Jules une *médaille d'argent* (fondation de la Société).

SAINT-SORNY (JULES) — Chef ouvrier serrurier, né le 5 février 1858, à Mirmande, canton de Loriol (Creuse).

Entré comme apprenti chez M. Brunard, entrepreneur de serrurerie en 1872, il était ouvrier en 1874.

De 1879 à 1883, il accomplit son service militaire à la 9^e compagnie d'ouvriers d'artillerie et, à sa sortie, il est nommé maître ouvrier.

A sa libération du service, Saint-Sorny reprend sa place dans les ateliers de M. Brunard et, peu après, en 1885, il était désigné comme chef ajusteur.

Le 1^{er} janvier 1904, M. le Ministre du commerce décernait à Saint-Sorny une médaille d'Etat en récompense des trente-deux années de service qu'il avait passées dans l'atelier de M. Brunard.

Cet ouvrier, qui est passé maître dans son art, a à son actif des travaux d'un intérêt tout particulier, tels que: copies de ferrures anciennes en fer forgé, reproductions de panneaux, exécution de grilles en fer forgé, etc.

Les principaux travaux qu'il a exécutés ont été faits sous les ordres de MM. Echernier, Rogniat, Porte, Vernon, Baure, Chevallet et Burel, Giroud, architectes.

La Société académique d'Architecture accorde à M. Saint-Sorny une *médaille d'argent*, et lui adresse ses compliments les plus sincères.

FAYAUD (VICTOR-MARC). — Contremaître maçon, né le 26 avril 1857, à Lépinas, canton d'Ahun (Creuse).

Débute comme manœuvre chez M. Debay, en 1874; un an après, il était ouvrier et se faisait remarquer par son adresse et son intelligence.

En 1899, M. Debay le désignait comme contre-maître, poste qu'il occupe encore actuellement.

Il y a donc trente ans que cet honnête ouvrier est au service de la même maison.

En qualité de contre-maître, Fayaud dirigea de nombreux travaux qui furent exécutés sous les ordres de nos confrères, MM. Sainte-Marie Perrin, Bellemain, Bissuel, Benoit et Chomel.

MM. Debay et Petavy, ses patrons, sont heureux de rendre hommage à l'honnêteté de cet homme dont la vie a été toute de labeur.

La Société académique d'Architecture décerne à M. Fayaud Victor une *médaille d'argent*.

VILLARS (PIERRE-EUGÈNE). — Chef ouvrier plâtrier, né à Valence (Drôme), le 15 juillet 1858.

Commence son apprentissage en 1873, chez M. Agron, peintre-

plâtrier à Valence; en 1875, il était ouvrier chez le même patron, qu'il quittera quelque temps après pour aller faire son tour de France.

Tour à tour, Villars passe comme ouvrier plâtrier à Lyon, à Givors, à Villefranche, à Montchanin-les-Mines, à Nevers, etc.

En 1879, il accomplit son service militaire au 18^e dragons, à Lunéville.

Au retour du régiment, il travaille à Romans, puis à Montélimar, et arrive enfin à Lyon en 1883. C'est alors qu'il est embauché chez M. Labasse, qui le désigna bien vite comme chef ouvrier.

En qualité de chef de chantier, Villars a dirigé des travaux sous les ordres de MM. Rivière, Chomel, Clermont, Riboud et Vernon, architectes.

Ouvrier laborieux et intelligent, Villars a su, par ses qualités professionnelles autant que par sa bonne tenue, se faire aimer aussi bien de ses camarades que de ses patrons.

La Société académique décerne à Villars Pierre une *médaille d'argent* (fondation de la Société).

MÉDAILLES D'ARGENT

Fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs.

DÉTIENNE (ETIENNE). — Contremaître maçon, né le 6 janvier 1848, à Vauvène, canton de Royère (Creuse).

Entre en 1867 comme manœuvre chez M. Benassy, maître maçon à Denicé (Rhône), puis est embauché trois ans après comme ouvrier maçon chez M. Fournier, entrepreneur à Saint-Rambert-en-Bugey, chez qui il fera un stage de dix ans interrompu toutefois par la durée de la guerre 1870-1871.

Pendant la guerre, Détienne est envoyé en Algérie comme garde mobile.

En 1877, il entre dans la maison Chatome, devenue depuis maison Pétavit. En 1897, il était désigné comme contre-maître.

Comme contre-maître, Détienne eut à diriger d'importants travaux sous les ordres de nos confrères, MM. Trouilleux, Cahuzac, Clermont, Fauton et Curmy.

Ses connaissances accomplies du métier, sa bonne volonté et son assiduité au travail font que Détienne est estimé de son patron, qui fait de lui le plus grand cas.

La Société académique d'architecture, reconnaissant la valeur de cet honnête ouvrier qui, depuis vingt-sept ans, est au service de la maison Pétavit, lui décerne la *première médaille* (fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs).

LE SECK (EDMOND). — Contremaître peintre-plâtrier, né le 19 janvier 1860, à Genève, de parents français.

Fait, de 1873 à 1876, son apprentissage de peintre plâtrier chez M. Amblard. En 1876, il passe ouvrier dans la même maison, qu'il ne quittera qu'en 1881.

Le 2 avril 1882, Le Seck entre chez M. Chatigny, chez qui il devint bientôt, grâce à ses aptitudes, chef de chantier, puis contre-maître en 1891.

En qualité de contre-maître, Le Seck eut à diriger des travaux intéressants sous la direction de MM. Gaspard André, Malaval, Pascalon, de Montclos, Moreau et Mortamet, architectes.

Le Seck est un excellent peintre, je dirai mieux, il est décorateur et fait honneur non seulement à la maison Chatigny qui l'emploie, mais encore à sa corporation tout entière.

La Société académique décerne à M. Le Seck une *médaille d'argent* (fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs).

PERRAUD (PIERRE). — Contremaître fumiste, né à Lyon, le 1^{er} octobre 1845.

Débute comme apprenti fumiste en 1865 à Tenay (Ain).

En 1868, il était ouvrier fumiste.

En 1871, bien qu'exempté comme soutien de famille, Perraud est envoyé comme garde mobile à Belfort, où il est assisté au siège et fera son devoir.

Après la guerre, Perraud retourne à Tenay, chez son ancien patron, où il restera jusqu'en 1879, époque à laquelle il fera ses débuts dans la maison Antoine Sautour, devenue depuis maison Edouard Sautour, en 1892, il était désigné comme contre-maître.

Fidèle serviteur, intelligent dans sa profession et ouvrier consciencieux, Perraud mérite tous les égards de la Société académique, qui lui décerne une *médaille d'argent* .

PHILIPPE (AUGUSTE). — Chef d'équipe charpentier, né le 28 octobre 1853, à Saint-Geoirs-en-Valdaine (Isère).

Commence en 1871 son apprentissage de charpentier chez son frère, à Grenoble, puis fait son tour de France en qualité d'ouvrier. C'est ainsi qu'il vient à Lyon, puis va à Paris, à Bordeaux, à Tous, à Dijon et à Auxerre.

En 1881, Philippe arrivait à Lyon, où il était embauché par M. Grepât.

En 1884, il faisait ses débuts dans la maison Sage, où il devint rapidement chef d'équipe ; il y a donc vingt ans que cet honnête ouvrier est dans la même maison.

Philippe est, au dire de son patron, un ouvrier consciencieux et habile.

La Société académique d'Architecture lui décerne une *médaille d'argent* (fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs).

THURA (JEAN-NARCISSE-ELISÉE). — Contremaître peintre-plâtrier, né le 5 août 1869, à Mantry (Jura).

Entre comme apprenti peintre-plâtrier chez M. Chapeaux, entrepreneur à Lyon, le 1^{er} juillet 1885 ; en 1888, il était ouvrier chez le même patron.

De 1890 à 1893, Thura fait son service militaire comme sapeur, dans l'infanterie, et, sitôt après sa libération, il revient chez M. Chapeaux, qui le désignera comme contremaître en 1894.

En qualité de contremaître, Thura a conduit avec succès des travaux importants sous la direction de nos confrères, MM. Pascalon, Tarchier, Bissuel, Trouilleux, Fanton et Vernon.

La conduite de ce brave garçon est exemplaire à tous les points de vue. Depuis de longues années, Thura a chez lui sa femme malade, et il l'entoure d'un soin et d'un dévouement au-dessus de tout éloge.

La Société académique serait heureuse si la récompense qu'elle accorde aujourd'hui à Thura pouvait lui donner un moment de joie. Elle lui décerne une *médaille d'argent* (fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs).

GENIN (FRANÇOIS). — Contremaître plombier appareilleur, né à Lyon, le 22 décembre 1851.

Débute comme apprenti à la Compagnie du Gaz en 1879 et devient ouvrier à cette même Compagnie en 1880.

En 1883, il entre chez M. Bardot, qui le désignera comme contremaître en 1897.

En qualité de contremaître, Genin a conduit d'importants travaux sous la direction de nos confrères, MM. Pascalon, Chevalet et Burel et Jean Burel.

Ce contremaître est intelligent, dévoué et actif ; il a dirigé parfois des travaux d'une grande difficulté, tels par exemple que l'installation de la rampe d'illumination du dôme de l'Hôtel-Dieu, travail périlleux, mais grâce à sa vigilance, jamais il n'est arrivé d'accidents aux ouvriers qu'il avait sous ses ordres.

La Société académique d'Architecture décerne à M. Genin François une *médaille d'argent* (fondation de la Chambre syndicale des Entrepreneurs).

Après cette proclamation, M. FRÉBY, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs de bâtiment, remercie la Société d'Architecture des marques de sympathie qu'elle accorde chaque année à ces modestes collaborateurs que sont les ouvriers en bâtiment, en leur accordant de nombreuses récompenses pour l'accomplissement de leur travail.

Elle montre par là la solidarité qui unit architectes, entrepreneurs et ouvriers, et elle contribue par cela même à l'avancement de la solution de la question sociale.

Les diverses parties de la cérémonie ont eu comme intermède des auditions appréciées de l'excellente fanfare de la Société de secours mutuels des peintres-plâtriers, dirigée par

M. Debeaune ; il est juste de mentionner cette vaillante Société et le but d'aide confraternelle qu'elle poursuit, sous la présidence de M. Labasse, secondé par M. Ternissier, vice-président.

La séance s'est continuée par la proclamation des

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX ÉLÈVES DE LA SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU RHONE

à la suite de concours ouverts par la Société Académique d'architecture.

Résistance des matériaux.

(Professeur, M. NOVAT.)

Pas de premier prix.

2^e prix. — M. LIOTARD (Alcide), *médaille d'argent* .

3^e prix. — M. BUNEVOD (Félix), *médaille de bronze* .

1^{re} mention. — M. PAIRE (Charles).

2^e mention. — M. BOURCIER (Louis).

Construction Civile.

(Professeur, M. NOVAT.)

Ni 1^{er} ni 2^e prix.

3^e prix *ex-æquo* . — MM. SUSON (Claudius) et GUIGNARD (Louis), *médaille de bronze* .

Cours de coupe des pierres

(Professeur, M. BARBIER.)

1^{er} prix. — M. LIOTARD (Alcide), rappel de médaille de vermeil en 1903 et un ouvrage offert par la Ville de Lyon.

Pas de 2^e prix.

3^e prix. — M. GALLET (Ferdinand), *médaille de bronze* .

1^{re} mention. — M. BARBANT (Antoine).

2^e mention. — M. TOCCHIO (Fernand).

Concours entre Ouvriers.

Prix *ex-æquo* . — M. GUILLAUMOT (Clément), maçon, et M. RAIGNE (J.-Baptiste), fumiste, *médaille d'argent* .

Cours de serrurerie.

(Professeur, M. Noël COUDANT.)

Concours de dessin.

M. RAUFFLET (Louis), ayant eu l'année dernière un rappel de médaille de vermeil en 1902, et ce jeune homme continuant, malgré cela, à prendre part avec succès aux concours de ses camarades, la Société académique lui décerne un ouvrage offert par M. le Ministre du commerce et de l'industrie, avec la mention « Hors concours ».

1^{er} prix. — M. DORLAND (Emile), *médaille de vermeil* .

2^e prix. — M. RICHARD (Pierre), *médaille d'argent* .

3^e prix. — M. RICHARD (Marius), *médaille de bronze* .

Mention *ex-æquo* . — MM. RISS et COGNIARD (Joannès).

Cours d'ornement au marteau.

(Professeur, M. Noël COUDANT.)

1^{er} prix. — M. PEREGALLI, *médaille de vermeil* .

2^e prix. — M. FAHI (Lucien), *médaille d'argent* .

3^e prix. — M. DORLAND (Emile), *médaille de bronze* .

1^{re} mention. — M. BUTTIN.

2^e mention. — M. RAUFFLET (Louis).

Cours de menuiserie.

(Professeurs, MM. JOLY et PONSOT.)

Elèves de 1^{re} année.

Pas de premier prix.

2^e prix. — M. BENOIT (Pierre), *médaille de bronze* .

1^{re} mention. — M. GRIMAUD (Alexandre).

2^e mention. — M. MORA (Gaudenzio).

Elèves de 2^e année.

1^{er} prix. — M. TRONCHON (Marius), *médaille de vermeil* .

2^e prix. — M. GONIN (Etienne), *médaille d'argent* .

3^e prix. — M. LAGADEC, *médaille de bronze* .

Section des ébénistes.

- 1^{er} prix. — M. ROBIN (Philibert), *médaille d'argent*.
 2^e prix. — M. VIDIL (Pierre), *médaille de bronze*.
 1^{re} mention. — M. BONAT (Marceau).
 2^e mention. — M. LERIDA (Marius).

Epures au cordeau.*1^{re} section, élèves de 2^e année.*

- 1^{er} prix. — M. TRONCHON (Marius), *médaille de vermeil*.
 2^e prix. — M. ROBERT (Baptiste), *médaille d'argent*.

2^e section, élèves de 1^{re} année.

- 1^{er} prix. — M. REGARD (Anthelme), *médaille d'argent*.
 2^e prix. — M. BLANC-FALON, *médaille de bronze*.
 Mention. — M. GRIMAUD (Alexandre).

Enfin, pour terminer, et pour la première fois cette année, ont été distribués les prix que la Société académique d'Architecture a institués en faveur des élèves des Ecoles municipales de dessin.

CONCOURS D'ÉMULATION

ouverts par la Société d'Académie d'Architecture entre les Élèves des Ecoles municipales de dessin de la ville de Lyon.

(Création de 1904)

PREMIÈRE SECTION

Élèves dessinateurs, architectes, décorateurs.

- Médaille de vermeil* (fondation Cahuzac), M. BARBOYON (Ecole du Petit-Colège).
Médaille d'argent (fondation de la Société), M. OGIER (Ecole de la Guillotière).
Médaille de bronze (fondation de la Société), M. MUYARD (Ecole des Brotteaux).

DEUXIÈME SECTION

Ouvriers des diverses industries se rattachant au bâtiment y compris les industries mécaniques.

- Médaille de vermeil* (fondation de la Société), M. PERRET, mécanicien (Ecole de la Guillotière).
Médaille d'argent (fondation de la Société), M. GALLIMAUD, menuisier (Ecole du Petit-Colège).
Médaille de bronze (fondation de la Société), M. VAILLAT, ébéniste, (Ecole de la Croix-Rousse).

BANQUET

Comme d'habitude, la cérémonie de distribution des récompenses a été suivie du banquet excellemment servi dans les salons Maderni. Auprès de M. le Président Desjardins, avaient pris place MM. Pain, vice-président du Conseil de Préfecture, représentant le Préfet du Rhône, Isaac, président de la Chambre de commerce, Fréby, président de la Chambre syndicale des Entrepreneurs, Tarchier, président du Syndicat des architectes; en face, M. G. George, président honoraire de la Société, ayant auprès de lui MM. Cazeneuve, député du Rhône, président du Conseil général; Coste-Labaume, président du Conseil d'administration de l'Ecole des Beaux-Arts, N. Sicard, directeur de la même Ecole; Trévoux, notaire, conseil de la Société, Allemand, architecte à Vienne, Billon, président de l'Union architecturale, MM. Roux-Meulien, Porte, Bissuel, Ragniat, Giroud, Cahuzac, Benoît, Collomb, Monod, Tissot, Burel, Sainte-Marie Perrin, Chomel, Antoine Sainte-Marie Perrin, Fanton, Girard, etc., etc.

Le repas fut ce que sont toujours des réunions où n'existe ni antagonisme, ni concurrence, mais où tous les convives, ani-

més d'un même esprit professionnel et également épris de leur art, s'entretenaient en toute cordialité et en bons amis. Il fut, selon l'usage, terminé par une série de toasts, dont le premier, prononcé par M. le président Desjardins, remerciait avec tact et amabilité toutes les personnalités présentes et exprimait avec un discret à-propos quelques vœux intéressants ou la profession d'architecte, ou la Société académique elle-même.

M. Cazeneuve, dans sa réponse, avoue qu'il ne s'explique guère que, depuis plusieurs années, le Conseil général ait supprimé la subvention qu'il accordait à la Société académique, en constatant le noble usage qu'elle fait de ses ressources, et en la félicitant de sa sollicitude pour les travailleurs qu'elle récompense, il lui donne l'assurance qu'il fera tous ses efforts pour lui faire à nouveau attribuer une subvention aussi bien justifiée.

Avec l'éloquence pleine de charme et d'esprit dont il est coutumier, M. Auguste Isaac accepte de soutenir auprès de l'Assemblée qu'il préside une demande de prix à distribuer par la Société académique, et il laisse entendre qu'un des membres de la Chambre, dont la profession le met en rapports plus directs avec les architectes, est tout désigné pour porter cette question devant la Chambre de commerce. Il termine en félicitant les architectes du concours qu'ils apportent à l'embellissement de la ville et à la prospérité des travailleurs par leurs grandioses constructions et les transformations de quartiers, et en constatant que, malgré les grands travaux exécutés, il reste encore une bonne moitié de la ville qui aurait grand besoin de profiter des améliorations d'hygiène que la science et la compétence des architectes ont déjà réalisées dans l'autre moitié. Il souhaite donc à ses hôtes qu'une ère de prospérité s'ouvre devant eux par la reconstruction de la moitié des immeubles de Lyon.

M. A. Fréby, après avoir remercié la Société académique d'Architecture et son distingué Président, au nom de sa Chambre syndicale, pour la sollicitude qu'elle témoigne aux travailleurs du bâtiment, relève, avec infiniment d'à-propos et dans les meilleurs termes, l'allusion que vient de faire M. Isaac et assure que, puisqu'il doit suffire à son collègue de la Chambre syndicale qui appartient à la Chambre de commerce de demander à cette Compagnie de mettre un prix à la disposition de la Société académique, cette dernière en peut considérer l'obtention comme assurée, car il transmettra à M. Martial Paufique son légitime désir.

Il est d'usage en Angleterre, avait dit M. Isaac, que chacun des assistants d'un banquet désigné nommément dans un toast, réponde à son tour; sous l'inspiration d'un tel exemple, les hôtes de la Société académique d'Architecture ont tenu, eux aussi, à remercier individuellement le Président des paroles aimables qu'il leur avait adressées. Parmi eux, M. Coste-Labaume, répondant au désir exprimé par M. Desjardins de voir hâter l'institution à Lyon d'une Ecole régionale d'architecture, expose l'état de la question et annonce que, d'une conversation qu'il a eue avec le Directeur des Beaux-Arts, on peut conclure que la solution est en bonne voie et assez prochaine.

Heureuse diversion à ces aperçus professionnels et éminemment pratiques, la fantaisie poétique de M. G. George se donne libre cours dans une pièce charmante, toute empreinte de bonne confraternité et de sympathie à l'adresse de ses collègues, dite avec chaleur et cordialité par le vénérable doyen des architectes, qui est écouté avec une sympathique déférence et unanimement applaudi.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE D'ARCHITECTURE DE LYON

La Société académique d'Architecture a, dans sa séance du 1^{er} décembre courant, conformément à ses statuts, renouvelé intégralement son bureau pour les années 1905-1906. Ont été élus :

Président honoraire	MM. GEORGE.
Président	ROUX-MEULIEN.
Vice-Président	ROGNIAT.
Secrétaire	BERGER.
Secrétaire-adjoint	BUREL.
Trésorier	COLLOMB.
Archiviste	TISSOT.

En saluant, à son entrée en fonctions, le nouveau Bureau et en lui adressant ses félicitations, *la Construction lyonnaise* ne peut manquer de rendre un public hommage au Bureau sortant pour l'activité qu'il a déployée pendant les deux années écoulées et le zèle intelligent avec lequel il s'est occupé des nombreuses questions professionnelles traitées dans ses séances régulièrement tenues et suivies par un grand nombre de membres. Cet hommage s'adresse tout particulièrement au distingué président, M. Paul Desjardins, dont l'autorité, la compétence et l'initiative ont puissamment contribué à accroître l'influence de la Société dans sa sphère d'action.

Entièrement indépendante et libre de son programme, n'étant l'organe d'aucun groupement professionnel ou corporatif, *la Construction lyonnaise* n'en apprécie pas moins vivement les sympathies dont elle est l'objet et les encouragements qui lui sont donnés pour l'accomplissement du rôle qu'elle s'est tracé : c'est pour elle un devoir de remercier M. le président Desjardins, dont elle a pu, en mainte occasion, apprécier les avis autorisés, le savoir éclairé, la parfaite courtoisie. Elle comprend dans une même reconnaissance son aimable vice-président et tous les membres du bureau de la Société académique d'Architecture.

BANQUET

DE LA

CHAMBRE SYNDICALE DES PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES

La Chambre syndicale des propriétés immobilières de la Ville de Lyon donnait dimanche 11 décembre, dans les salons Monnier, son banquet annuel.

Deux cents convives environ sont venus se grouper autour d'une table excellemment servie par MM. Berrier et Millet.

Aux côtés de M. Pey, qui présidait, en remplacement de M. Araud, président, empêché par un deuil récent, nous avons remarqué MM. Demange, du Syndicat de la métallurgie; Lagrange, conseiller général; Chardiny, conseiller d'arrondissement; Vacher, notaire; Reynaud, avoué, membre du Conseil judiciaire de la Chambre syndicale; Chomel, de la Société de la rue Impériale; M. Piaton, ancien conseiller municipal, de la Société de la rue de la Bourse.

Un nombre considérable de dames étaient venues apporter à cette fête intime le charme de leur présence.

Au champagne, plusieurs toasts ont été portés.

M. Joanny Pey a pris le premier la parole. Il a excusé M. Araud, a dit le deuil récent qui est venu le frapper; puis, en termes fort galants, a souhaité la bienvenue aux dames et à tous les invités.

Il a félicité, en terminant, M. Demange, membre depuis samedi de la Chambre de commerce, et a salué les représentants du Conseil judiciaire de la Chambre syndicale.

Après lui, ont successivement pris la parole MM. Chomel, qui a porté la santé des directeurs et collaborateurs de la Chambre syndicale; Lagrange, qui, après avoir fait l'éloge de M. Pey, a levé son verre aux dames, qui sont le plus gracieux ornement de leurs maisons; Richard, qui a bu à la presse lyonnaise; Piaton, qui a rappelé avec humour le rôle des locataires; Mulatier et Reynaud, qui ont bu au succès de la Chambre syndicale.

Cette belle fête, où n'a cessé de régner la plus franche gaieté et la plus cordiale camaraderie, s'est terminée par un brillant concert qui nous a permis encore une fois d'applaudir ces artistes aimés du public qui se nomment Mme Bonnet, Mlle Rochet, lauréate de notre Conservatoire de musique, et MM. Perret et Maurin.

Enfin, une très intéressante séance de cinématographie, commentée avec verve par M. Lagrange, a terminé cette soirée dont chacun gardera un excellent souvenir.

TRAVAUX DE LA RÉGION

❖ AIN. — Les projets suivants sont soumis au Conseil municipal de *Nantua*: aménagement des eaux à la Cluse; construction de murs; construction d'un nouvel abattoir et d'écoles. — Une école de filles, évaluée à 12.800 francs, va être édifée à *Saint-Julien-sur-Reyssouze*. — La construction d'un groupe scolaire à *Neuville-sur-Ain* est prévue pour 32.604 francs. — La commune de *Coligny* va faire construire un hôtel de ville évalué à 37.000 francs. — Une dépense de 24.500 francs est prévue pour la construction d'un hôtel des postes à *Ambérieu*.

❖ ARDECHE. — On va prochainement construire à *Annonay* un groupe scolaire évalué 15.000 francs.

❖ DRÔME. — La ville de *Bourg-de-Péage* va adjudger sous peu la construction d'un groupe scolaire pour 50.000 francs, et des constructions à l'hospice pour la même somme.

❖ ISÈRE. — Construction d'une canalisation d'eau pour l'hospice de *Tullins*.

❖ JURA. — Divers aménagements vont avoir lieu aux abattoirs de *Dôle*.

❖ LOIRE. — La commune de *Chazelles-sur-Lyon* va procéder à la mise en adjudication des travaux de construction d'un égout rue Procession. — Prochainement, mise en adjudication des travaux d'alimentation d'eau et construction de murs à *Lorette*.

❖ RHÔNE. — 10.700 francs sont affectés au pavage des rues de la Pêcherie, de Villeroy, Vimy et Biron, à *Neuville-sur-Saône*.

❖ SAVOIE. — L'adduction de la source d'Albannes, à *Saint-Jean-de-Maurienne*, va entraîner 160.000 francs de travaux.

AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Construction d'un égout rue des Passants.

Un projet est soumis au Conseil municipal pour la construction, rue des Passants, d'un égout du 4^e type, de 1 m. 80 de hauteur d'œuvre. Ses eaux s'écouleront dans l'égout de la grande rue de la Guillotière, avec une pente de 0 m. 045 par mètre sur 128 mètres de longueur. La dépense prévue est de 7.500 francs, y compris une somme à valoir de 750 fr. 50 pour travaux imprévus. Les travaux feront l'objet d'une adjudication publique.



Construction d'égouts dans les six arrondissements.

Le Conseil municipal sera prochainement saisi d'un projet de construction d'égouts dans les six arrondissements. Le crédit disponible est de 72.530 francs, ainsi réparti :

1° Egout du 4^e type sous la rue Diderot, la place Colbert, les rues Lemot et Pouteau. Travaux à adjuger, 16.563 fr. 10 ; travaux imprévus, 436 fr. 90 ; total, 17.000 francs.

2° Egout du 4^e type sous les rues Denuzière, Bichat et Marc-Antoine-Petit. Travaux à adjuger, 25.716 fr. 25 ; travaux imprévus, 683 fr. 75 ; total, 26.400 francs.

3° Egout du 4^e type sous la rue du Béguin, entre les rues Tourville et Garibaldi prolongée. Travaux à adjuger, 6.656 fr. 20 ; travaux imprévus, 143 fr. 80 ; total, 6.800 francs.

4° Egout du 4^e type place Tabareau (côté nord), entre la rue Grataloup et l'avenue des Tapis. Travaux à adjuger, 5.097 fr. 30 ; travaux imprévus, 202 fr. 70 ; total, 5.300 francs.

5° Egout du 4^e type et égout tubulaire en ciment sous la rue du Tunnel, entre la rue de la Pyramide et la place Dumas-de-Loire. Travaux à adjuger, 13.466 fr. 65 ; travaux imprévus, 433 fr. 35 ; total, 13.900 francs.

6° Egout du 4^e type rue Malesherbes, entre l'avenue du Parc et la rue Duquesne. Travaux à adjuger, 9.174 fr. 80 ; travaux imprévus, 325 fr. 20 ; total, 9.500 francs.

Total général, 78.900 francs.

Ce chiffre de 78.900 francs est, il est vrai, supérieur à celui du reliquat mentionné ci-dessus de 6.370 francs ; mais cet excédent pourra être couvert, d'une part, par l'économie de 3.731 fr. 11 réalisée sur la construction de l'égout de la rue Charlet ; de l'autre, par le boni de 4.035 fr. 54 provenant du

rabais consenti par l'adjudicataire des travaux de construction de l'égout du chemin de Saint-Gilbert.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 26 Novembre au 8 Décembre

LYON

Cours Lafayette, 179. — Immeuble. — Propr. : M. Guillotel. Arch. : M. Guillotel,

Rue Danton, 27. — Immeuble de rapport. — Propr. : M. Victor Burton. Arch. : M. Auguste Hamm.

MISES EN ADJUDICATION

Loire. — Samedi 14 janvier, 2 h, 1/2. — *Mairie du Chambon-Feugerolles.* — Construction d'un hôpital-hospice. — 1^{er} lot. Terrassements, maçonneries, pierres de taille et couvertures. Montant des travaux, 89.651 fr. 37. Cautionnement, 4.500 fr. — 2^e lot. Ciments et carrelages. Montant des travaux, 9.854 fr. 28. Cautionnement, 500 fr. — 3^e lot. Charpente en bois. Montant des travaux, 11.146 fr. 25. Cautionnement, 550 fr. — 4^e lot. Menuiserie et parquets. Montant des travaux, 21.502 fr. 33. Cautionnement, 1.100 fr. — 5^e lot. Plâtrerie, peinture, marbrerie et vitrerie. Montant des travaux, 33.105 fr. 55. Cautionnement, 1.650 fr. — 6^e lot. Serrurerie et quincaillerie. Montant des travaux, 23.374 fr. 23. Cautionnement, 1.150 fr. — 7^e lot. Zinguerie, plomberie et fonte. Montant des travaux, 12.113 fr. 75. Cautionnement, 600 fr.

Visa par M. F. Dodat, architecte à Saint-Etienne, rue de la Bourse, 7, huit jours avant l'adjudication.

Renseignements à la mairie.

L'Imprimeur-Gérant: ALEXANDRE REY.

Lyon - Imprimerie A. Rey, 4, rue Gentil. — 37711

Tirage : 15 Avril 1905

LOTÉRIE-TOMBOLA

Le Billet : 1 franc

de la Société Protectrice de l'Enfance de Lyon

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 3 SEPTEMBRE 1904
Au Capital de 100.000 francs

10.000 fr. TROIS GROS LOTS 1.000 fr.

NOMENCLATURE DES LOTS :

PREMIER GROS LOT :

AUTOMOBILE (10.000 fr.)

DEUXIÈME GROS LOT :

SERVICE ARGENTERIE (1.000 fr.)

TROISIÈME GROS LOT :

AMEUBLEMENT (1.000 fr.)

4^e Lot, Machiue à condre de 100 fr. | 5^e Lot, Objet d'art de 100 fr. | 6^e Lot, Appareil photo de 100 fr. | 7^e Lot, Jumelle longue-vue de 100 fr.

8^e Lot, Fusil de chasse de 100 fr. | 9^e Lot, Chronomètre de 100 fr. | 10^e Lot, Phonographe de 100 fr.

11^e Lot à 33^e Lot, Vingt-trois Objets en nature, d'une valeur de chacun 100 fr. — 33 Lots se montant ensemble à 15.000 francs

NOTA. — Les gagnants à qui les Lots ne conviendraient pas auront la faculté d'en recevoir le montant en espèces.

On trouve des billets à l'AGENCE FOURNIER, 14, rue Confort, Lyon et dans tous les Bureaux de tabacs, Librairies, etc. Par correspondance, joindre à la demande un mandat-poste du montant des billets et une enveloppe affranchie (à raison de 15 centimes par 4 billets) portant à l'adresse pour le retour. Les paiements en timbres-poste ne seront pas acceptés.

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VVE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

ARDOISES, TUILES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes, tableaux, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Vacques, 50 bis, LYON

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun. Tuyaux Grès et Boisseaux. Ardoises.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

PEINTURE & PLÂTRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments. Carreaux de Verdun. Ardoises.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants Jean-Claude PROST, succés, à la Tou-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtiments. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïences etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de la Préfecture 22.

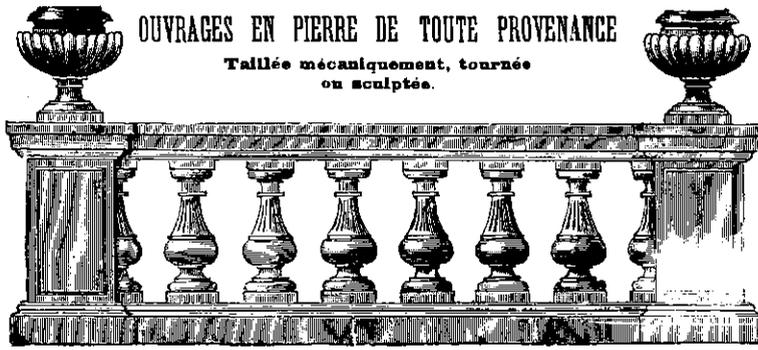
FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Tuyaux Grès et Boisseaux, Ardoises.

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE
Taillée mécaniquement, tournée
ou sculptée.

Envoi franco de l'Album



ENDUITS DE L. CARON

35 Ans de Succès
CONTRE L'HUMIDITÉ DES MURS
PLÂTRES FRAIS. SALPÉTRATION
Peinture sur tous Ciments

Seul Fabricant : P. DUCHAPT-CARON - Paris

Concessionnaire : Louis BARDEY & A., 14, Rue Robert, LYON.

Adresse télégraphique : RIVAGIER
Téléphone 28-88

RIVORY & J. JOLY (A. et M.) INGÉNIEURS

Bureaux et Dépôts : 46, rue Raulin, Lyon

<p>SOCIÉTÉ DES ACIÉRIES DE LONGWY</p> <p>DÉPÔT DE LA SOCIÉTÉ ESCAUT ET MEUSE A ANZIN</p> <p>DÉPÔT DE LA MAISON CHAPPÉE & FILS DU MANS</p> <p>DÉPÔT DE LA MAISON H. STRUBE & FILS A MONTROUGE</p> <p>AGENTS ET DÉPOSITAIRES DE SOCIÉTÉS DIVERSES</p>	<p>Bureau de représentation pour la région du Centre et de l'Est. Dépôt de billettes.</p> <p>Tubes en fer et en acier pour eau, gaz, vapeur; serrurerie, tubes renforcés pour puits. Tubes pour vélocipédie, raccords, fonte et fer.</p> <p>Appareils de chauffage par la vapeur, Tuyaux à ailettes, radiateurs, chaudières. Tous accessoires de chauffage à haute, basse pression.</p> <p>Appareils de sûreté. Robinetterie de toutes sortes. Accessoires pour chaudières et machines à vapeur, bronze et cuivre brut, métal antifriction.</p> <p>Fontes moulées mécaniques, de bâtiment, de canalisation, d'ornement. Aciers moulés de toutes sortes, aciers forgés, fontes malléables, limes, outils, aciers d'outils, brides, boulons.</p>
---	--

CIMENTS DE LA PORTE DE FRANCE

GRAND PRIX (génie civil). — GRAND PRIX (génie militaire)
à l'Exposition Universelle de 1900

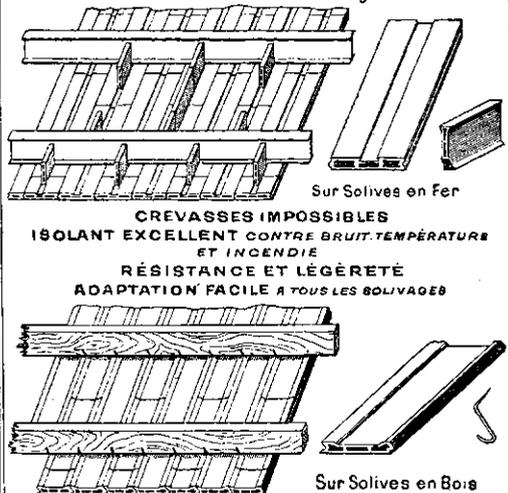
MADIOT & BRÉDY

CONCESSIONNAIRES POUR LE RHONE
LYON, 15, Quai Pierre-Scize, 15, LYON

Ciments, Chaux hydrauliques, Lattes, Briques diverses.
Plâtres de Savoie, Bourgogne, Paris et Marseille
DALLÉS EN CIMENT

NOUVEAU PLAFOND CÉRAMIQUE TUBULAIRE

(HOURDIS-PLAFOND-SUSPENDU)
Breveté en France et à l'Étranger



Sur Solives en Fer

CREVASSES IMPOSSIBLES
ISOLANT EXCELLENT CONTRE BRUIT, TEMPÉRATURE
ET INCENDIE
RÉSISTANCE ET LÉGÈRETÉ
ADAPTATION FACILE A TOUS LES SOLIVAGES

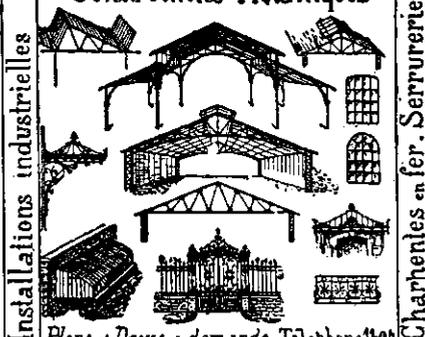
Sur Solives en Bois

RAPPORT FAVORABLE DES PRINCIPALES
SOCIÉTÉS D'ARCHITECTES FRANÇAIS
RENSEIGNEMENTS:
TULERIES CANCALON FRANÇOIS. ROANNE (LOIRE)
E. BUFET, représentant pour la Région, Cours
Gambetta, 84. LYON.
J.-B. BERNOUX, dépositaire, 3, rue Lorraine,
LYON-VILLEURBANNE (Télép. 20.91, et rue de
Sèze, 63. LYON (Télép. 20.92).

J. EULER & FILS

24 Rue de la Paroisse-Dieu. LYON.

Constructions Métalliques

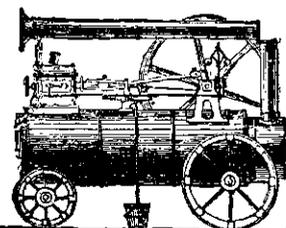


Installations industrielles

Charpentes en fer. Serrurerie.

Plans et Devis à demande Téléphone 1101
Grilles. Balcons. Croisées en fer.

Location, Vente et Achat
DE
LOCOMOBILES
et Pompes d'épuisement



Locomobiles
de 5 à 60 chevaux de force

POMPES CENTRIFUGES
de 100 à 300 m³ de diamètre

JULES WEITZ Constructeur
Chemin des Culattes - LYON